

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



610695618

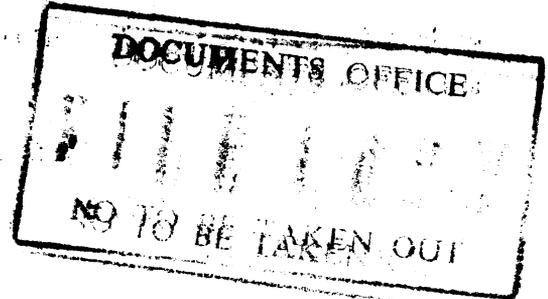
Distr.  
LIMITEE

E/CN.14/L.234  
11 février 1965

FRANCAIS seulement



COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Septième session  
Nairobi, 9 - 23 février 1965  
Point 5 de l'ordre du jour



DISCOURS DU CHEF DE LA DELEGATION DU CONGO (LEOPOLDVILLE)

Monsieur le Président, Messieurs les Délégués,

J'ai déposé au Secrétariat de la Commission un assez long exposé sur la situation économique et sociale de la République Démocratique du Congo, exposé qui ne cache pas les difficultés que nous avons traversées depuis notre indépendance mais qui fait ressortir également les efforts que le Gouvernement déploie pour rétablir dans certains secteurs une économie défaillante, améliorer et accroître une productivité existante.

Je souhaite et invite toutes les délégations à lire attentivement ce document; afin peut-être d'en tirer quelques leçons, mais certainement d'apprendre à mieux connaître notre pays.

Si la liquidation de la sécession Katangaise a été le trait marquant de l'année 1963, le facteur rénovateur de notre économie a été pour 1964 la réforme monétaire qui avait été décidée en novembre 1963 - je peux dire que les effets bénéfiques de cette opération qui est unique dans les annales des pays africains, se sont fait sentir d'une façon presque immédiate, et que ces effets continuent à s'accroître, appuyés par une politique d'austérité menée par le Gouvernement.

Notre balance commerciale ressort avec un boni de plus de 6 milliards de francs congolais pour le premier semestre 1964.

Si les pays africains participent pour 10% dans l'ensemble de nos importations, ils n'interviennent que pour 4% seulement dans nos exportations.

Notre budget est équilibré, malgré des dépenses de fonctionnement qui dépassent les normes habituelles et atteignent plus de 80% des dépenses totales.

Notre agriculture ouvre de larges et profondes possibilités de développement. Notre croissance économique et sociale est en partie basée sur elle. Si les grandes et moyennes entreprises agricoles fournissent au pays 60% des devises provenant de ce secteur, il convient de préciser et de regretter qu'une faible partie de notre production agricole, de type traditionnel ne profite que pour une faible part aux pays frontaliers du Congo.

Les industries manufacturières ont progressé dans leurs activités tout en améliorant la qualité des articles fabriqués.

Le Gouvernement, de son côté, s'est efforcé de leur donner toutes facilités pour leur permettre de remplacer et d'améliorer le matériel usé.

Dans le domaine des transports et communications, ainsi que des télécommunications, le Congo jouit d'une position géographique privilégiée. Pays, faisant frontières communes avec plus de 10 pays africains, il joue un rôle de plaque tournante dans toutes les régions africaines : Nord, Sud, Est, Ouest - C'est dire l'importance qu'attache notre Gouvernement au développement des liaisons aériennes, maritimes, fluviales, ferroviaires, routières et des télécommunications.

Le document qui a été déposé donne des chiffres que je crois inutile de rappeler ici.

Le potentiel énergétique de la R.D.C. est très important - Le potentiel hydro-électrique brut est évalué à 103 millions de Kw soit 13% du potentiel mondial.

Notre pays fournit l'énergie électrique à plusieurs pays limitrophes : à la Zambie, au Rwanda, d'autre part Léopoldville est reliée à Brazzaville par une ligne de 33 Kw.

Nous ne perdons pas de vue le rôle primordial qu'est appelé à jouer, sur le plan de l'intégration économique, INGA, auquel le Président de la République et le Premier Ministre ont assigné le rôle essentiel de "pôle de croissance".

Nos industries minières et métallurgiques ont de très grandes possibilités de développement. Je me contenterai d'énumérer les différents produits, vous pourrez connaître ces possibilités à la lecture du document qui sera remis entre vos mains : Cuivre, cobalt, zinc, uranium, diamant, cassitinite, manganèse, or, charbon, chlorure de sodium, gaz méthane, bauxite, fer etc. La production minière qui est actuellement de l'ordre de 300 millions de dollars U.S.A. pourrait être doublée dans les dix prochaines années.

Je terminerai cet exposé en affirmant que la R.D.C. placée au coeur du continent africain, accorde et a toujours accordé une importance toute particulière au développement économique et social et à l'intégration économique régionale. Elle consacre à ces idées fondamentales son soutien le plus absolu et tous ses efforts. Elle reste convaincue que l'intégration économique africaine lui est un élément de base pour développer ses larges possibilités non encore exploitées, accroître sa production et son revenu nationaux et partant améliorer profondément le niveau de vie de sa population.

Elle accorde également une importance toute particulière à la recherche d'une formule de coopération monétaire interafricaine. Elle souhaite que soit définie le plus tôt possible une charte de

la coopération monétaire qui devrait chercher à tracer les grands principes qui serviraient de cadre aux accords futurs. Enfin elle fonde de grands espoirs dans le rôle multifonctionnel qu'aura à jouer la Banque Africaine de Développement dans le financement des plans globaux, tout en formulant le souhait qu'elle s'adapte aux conditions de sous-développement du Continent en préconisant des mesures souples susceptibles de faciliter son intervention partout où nécessité sera.

Je vous remercie de votre aimable attention.